

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 34 (1987)  
**Heft:** 10

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

question de l'attribution de places protégées à la population. Elle préoccupe toutefois les responsables de la protection civile de la ville d'Helsinki qui accuse théoriquement un excédent en places protégées.

Outre la protection sur place, les pays scandinaves envisagent également une évacuation partielle de la population (des préparatifs correspondants par exemple été effectués pour environ un tiers des habitants d'Helsinki). Néanmoins, aussi bien en Suède qu'en Finlande, il semble qu'en l'espèce la doctrine subit actuellement une modification accélérée par les événements de Tchernobyl. L'opinion prévaut de plus en plus que, face aux formes modernes de la menace, c'est la protection sur place (évacuation verticale) qui offre le plus de chances de survie. Ainsi, une nouvelle loi, en discussion actuellement en Finlande, prévoit une obligation générale, même pour les communes rurales, de construire des abris et de créer

des organismes de protection civile.

En Suède comme en Finlande, on attache une grande importance à la mise en place d'un réseau d'alarme dense et efficace. Ce souci s'explique notamment par le fait que ces pays ne connaissent pas, ou pas encore, le principe de l'occupation préventive des abris, telle qu'elle est définie dans la conception suisse de 1971.

Les dépenses affectées annuellement par ces deux pays à leur protection civile équivalent en gros à celles que nous y consacrons en Suisse.

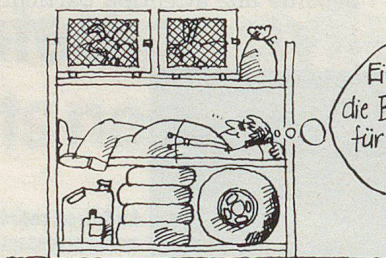
En résumé, la Suède et la Finlande possèdent une protection civile comparable à beaucoup d'égards à la nôtre, en particulier pour ce qui est des constructions de protection, de l'organisation et de l'instruction (voir à titre d'exemple l'organisation d'intervention de la ville d'Helsinki: *tableau 2*). Quant aux principes, on constate que les pays scandinaves se rallient progressivement à la conception suisse vi-

sant à protéger la population à titre préventif sur place (normalement pas d'évacuation).

Tous les participants à la conférence d'Helsinki se sont accordés sur le fait qu'il ne pouvait exister de défense générale crédible sans protection civile opérationnelle en temps de guerre. Si la Suisse a pu réaliser, en l'espace d'un quart de siècle, l'essentiel de son programme de protection civile, le mérite en revient pour l'essentiel – de l'avis des experts réunis à Helsinki – au fait que la Suisse – avec l'accord de ses citoyens – a inscrit dans sa législation une triple obligation, à savoir l'obligation de construire des abris, l'obligation de créer des organismes de protection et l'obligation de servir.

Dans d'autres pays aussi, et spécialement en Finlande, on est conscient du fait qu'une protection étendue de la population n'est réalisable que si les citoyens cautionnent un tel système et s'ils sont convaincus de l'efficacité des

## Lunor Schutzraum- Einrichtungen



Das Lunor Programm umfasst:

- Stapelbare Liegestellen, beliebig kombinierbar
- Trockenklosett-Ausrüstungen

Rufen Sie uns an oder verlangen Sie ausführliche Dokumentation.

# Lunor

G. Kull AG    Zivilschutzanlagen  
Zurlindenstr. 215a    Mattstettenstr. 8  
8003 Zürich    3303 Jegenstorf  
01/242 82 30    031/96 11 26



## Hydraulische Rettungssysteme

NEOTECHA – ein führendes Unternehmen für hydraulische Rettungswerkzeuge hat ein eigenes, modular aufgebautes Rettungssystem entwickelt.

Verlangen Sie unseren speziellen Rettungsprospekt.

# Neotecha

Abteilung **Hydraulik**

Fabrikweg, CH-8634 Hombrechtikon, Tel. 055/41 11 71

**Instruction en matière de protection civile en Finlande en 1986**

Total 12 306 personnes  
 dont 2 552 font partie de la protection civile générale (~ OPL) et  
 9 754 de la protection d'immeuble et d'établissement  
 (~ o abri + OPE)

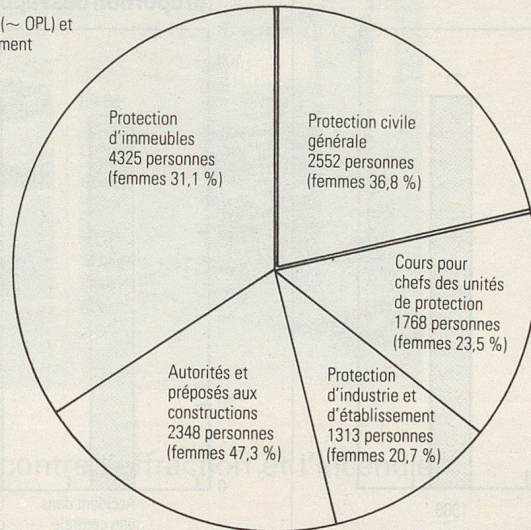
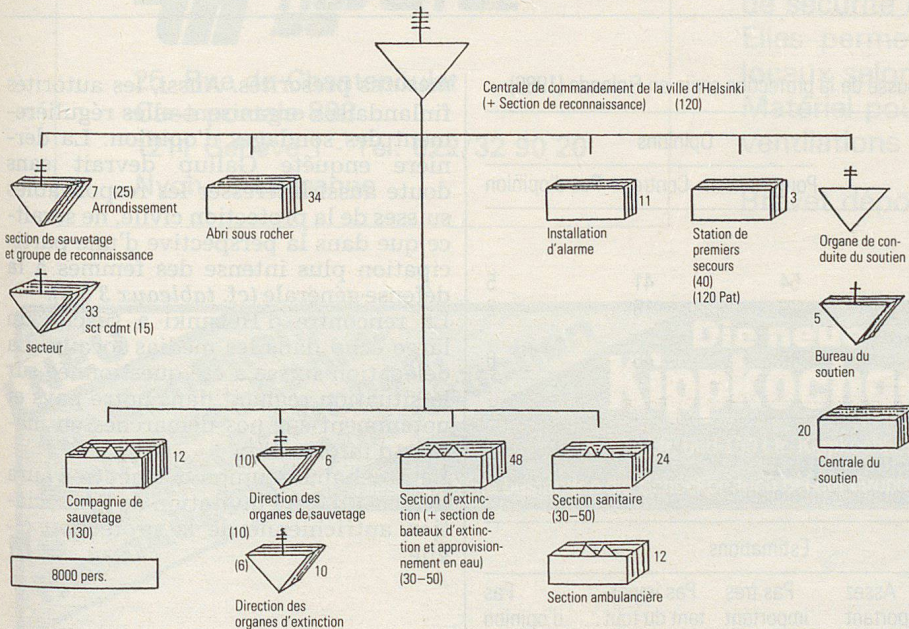


Tableau 1

**Organisation d'intervention de la protection civile générale à Helsinki**

Tableau 2



Effectifs réglementaires approximatifs en l) (sans protection d'immeuble, ni autoprotection (o abri), ni protection d'établissement (OPE))

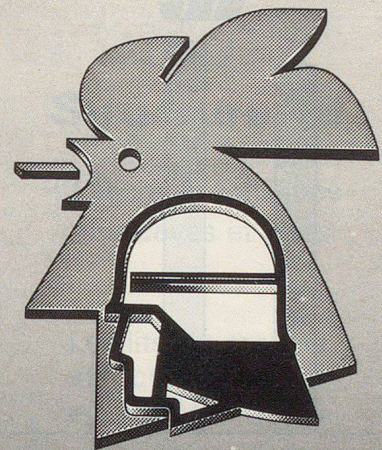
Emplacement des formations décentralisées, même en dehors du centre-ville

**Quelle est l'efficacité de la protection civile dans différentes situations extraordinaires?**

	Estimations					
	%	Très bonne	Assez bonne	Assez mauvaise	Très mauvaise	Pas d'opinion
<b>Dans l'hypothèse d'un accident de transport d'un produit toxique dangereux, p.ex. de chlore, dans cette localité</b>						
en octobre 1981		3	14	41	39	3
en décembre 1986		1	15	51	28	6
<b>Dans l'hypothèse d'un conflit armé contre la Finlande, sans utilisation d'armes nucléaires</b>						
en octobre 1981		2	31	42	20	5
en décembre 1986		1	33	45	15	6
<b>Dans l'hypothèse d'une contamination radioactive sur le territoire finlandais, à la suite d'une explosion atomique hors de la Finlande</b>						
en octobre 1981		1	7	34	55	5
en décembre 1986		1	7	45	44	4

Tableau 3

**INTERSCHUTZ 88**  
 DER ROTE HAHN



**Internationale Ausstellung für Brand- und Katastrophenschutz Hannover 28.5. - 2.6.1988**

**Brand-aktuell.**

Informieren Sie sich auf der INTERSCHUTZ 88 über technische Innovationen, Weiterentwicklungen und Produktneuheiten.

Nutzen Sie die Gelegenheit, das ganze Spektrum des internationalen Angebotes kennenzulernen. Mehr als 500 Aussteller aus über 20 Ländern sind in Hannover dabei. Besuchen Sie die Sonderschauen der Feuerwehren, Katastrophenschutzorganisationen und Rettungsdienste.

Weitere Informationen:  
 Reisebüro KUONI AG  
 Abteilung Hannover-Messe  
 Neue Hard 7  
 8037 Zürich  
 Telefon: 1/44 12 61  
 Telex: 8 23 052  
 Telefax: 1/44 24 33